

RÉSUMÉ DES CHOIX À FAIRE EN 3^E SECONDAIRE - RÉGULIER

Tu dois d'abord faire un choix d'anglais et d'arts. Par la suite, précise tes préférences d'option en ordre de priorité.

Parcours	Formation générale	
Choix de cours	Choix d'anglais : <input type="checkbox"/> Anglais régulier <input type="checkbox"/> Anglais enrichi Choix artistique obligatoire (2 pér.) : <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Musique	Choix d'option (1 à 5) : <input type="checkbox"/> Activités sportives <input type="checkbox"/> Alimentation <input type="checkbox"/> Art dramatique <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Carrières et formations <input type="checkbox"/> Combo et Rockband <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Football (frais supplémentaires) <input type="checkbox"/> Guitare <input type="checkbox"/> Jeux et animation 2D <input type="checkbox"/> Média-TIC <input type="checkbox"/> Piano

RÉSUMÉ DES CHOIX À FAIRE EN 3^E SECONDAIRE – PROGRAMMES PARTICULIERS

Pour ces programmes, tu dois au préalable avoir été sélectionné. L'anglais enrichi est obligatoire. Précise tes préférences d'arts en ordre de priorité.

Programme	<u>Programme Intégra-TIC</u>	<u>Programme d'éducation intermédiaire (PEI)</u>
Choix de cours complémentaires selon le programme	Cours d'anglais enrichi obligatoire Choix artistique obligatoire (1 à 3) (4 pér.) : <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Guitare <input type="checkbox"/> Piano	Cours d'anglais enrichi obligatoire Choix artistique obligatoire (1 à 3) (4 pér.) : <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Guitare <input type="checkbox"/> Piano

Si tu désires nous adresser une demande particulière en lien avec un changement de programme d'anglais ou une demande pour joindre ou quitter un programme particulier (PEI, Intégra-TIC ou Football), ton répondant doit remplir ce formulaire: [Demandes particulières](#) d'ici le 15 mars 2025. Les demandes seront analysées par la direction qui avisera l'élève, en temps et lieu, de sa décision.

Règles de passage vers la 3^{ème} secondaire

Voici les règles auxquelles les élèves de la 2^e secondaire doivent répondre pour être promus en 3^e secondaire :

1. L'élève qui est en réussite du français, des mathématiques et de l'anglais **et** qui a accumulé 24 unités est promu en 3^e
2. L'élève qui a **un** échec dans une matière de base (français, mathématique ou anglais) **DEVRA S'INSCRIRE À UN COURS D'ÉTÉ** (fin juin) dans cette matière. La promotion vers la 3^e secondaire sera possible si l'élève a accumulé 24 unités suite au cours d'été.
3. L'élève qui a **deux** échecs dans les matières de base (français, mathématique, anglais) sera invité à suivre un cours d'été dans une des deux matières et devra le réussir **OBLIGATOIREMENT**. Une promotion vers la 3^e secondaire sera alors possible avec une matière de base en 2^e secondaire, si l'élève a accumulé 24 unités suite au cours d'été. L'élève qui ne suivra pas le cours d'été ou qui l'échouera devra reprendre son année.
4. L'élève qui a **trois** échecs dans les matières de base (français, mathématique, anglais) reprendra la 2^e
5. Toute situation particulière peut faire l'objet d'une étude de dossier pilotée par un directeur adjoint et impliquant des professionnels, en plus de l'élève et de ses parents.